La passion de l'Église

Lorsque nous pensons au pape de maintenant, au modernisme installé dans l'Église, à la Tradition apostolique, à la persévérance dans cette Tradition, nous en sommes de plus en plus réduits à ne pouvoir considérer ces questions que dans la prière, dans une imploration instante pour l'Église entière et pour celui qui, de nos jours, tient en ses mains les clefs du royaume des cieux. Il les tient en ses mains, mais il ne s'en sert pour ainsi dire pas. Il laisse ouvertes les portes de la bergerie qui donnent sur les chemins d'approche des brigands ; il ne ferme pas ces portes protectrices que ses prédécesseurs avaient invariablement maintenues closes avec serrures incassables et cadenas infrangibles ; parfois même, et c'est l'équivoque de l'œcuménisme postconciliaire, il fait semblant d'ouvrir ce qui, à jamais, sera tenu fermé. Nous voici réduits à la nécessité de ne penser à l'Église qu'en priant pour elle et pour le pape. C'est une bénédiction. (…)

Itinéraires 173, mai 1973, p. 41.

Prologue

Égarés par la grande chimère de vouloir découvrir les moyens infaillibles et faciles de réaliser une bonne fois l'unité religieuse du genre humain, des prélats, des prélats occupant les charges les plus importantes, travaillent à inventer une Église sans frontières dans laquelle tous les hommes, préalablement dispensés de renoncer au monde et à Satan, ne tarderaient pas à se retrouver, libres et fraternels. Dogmes, rites, hiérarchie, ascèse même si l'on y tient, tout subsisterait de la première Église, mais tout serait démuni des protections requises, voulues par le Seigneur et précisées par la Tradition ; par là même tout serait vidé de la sève catholique, disons de la grâce et de la sainteté. Les adeptes des confessions les plus hétéroclites, et même ceux qui refusent toutes les confessions, entreraient alors de plain-pied ; mais ils entreraient de plain-pied dans une Église en trompe-l'œil. Telle est la tentative présente du maître prestigieux des mensonges et des illusions. Voilà le grand œuvre, d'inspiration maçonnique, auquel il fait travailler ses suppôts, prêtres sans la foi promus théologiens éminents, évêques inconscients ou félons, sinon apostats déguisés, portés rapidement au comble des honneurs, investis des plus hautes prélatures. Ils consument leur vie et perdent leur âme à édifier une *Église postconciliaire, sous le soleil de Satan.*

Les dogmes, décidément frappés de relativisme par la nouvelle pastorale qui ne condamne aucune hérésie, ne proposent plus un objet précis et surnaturel ; dès lors il n'est pas besoin pour les recevoir, à supposer que le mot garde encore dans ce cas une signification, d'incliner l'intelligence ni de purifier le cœur. Les sacrements sont mis à la portée de ceux qui ne croient pas ; presque plus rien n'empêche de s'en approcher les incroyants et les indignes, tellement les nouveaux *rites ecclésiastiques* sont devenus étrangers, par leur instabilité et leur fluidité au *signe sacramentel efficace de lui-même*, divinement fixé par le Sauveur une fois pour toutes *et jusqu'à ce qu'il revienne.* – Pour la hiérarchie, elle se dissout insensiblement dans *le peuple de Dieu* dont elle tend à devenir une émanation démocratique, élue au suffrage universel pour une fonction provisoire. Grâce à ces innovations sans précédent on se félicite d'avoir abattu les barrières qui retenaient hors de l'Église celui qui hier encore, dans la période antéconciliaire toute proche, rejetait les dogmes, repoussait les sacrements, ne s'abaissait pas devant la hiérarchie. Sans doute, tels qu'on les entendait avant le concile, dogmes, sacrements, gouvernement, exigence de conversion intérieure donnaient à l'Église l'aspect d'une ville fortifiée – *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas* [1] – avec portes bien gardées et remparts inexpugnables. Nul n'était admis à franchir le seuil divin qui ne se fût converti. Désormais cependant les choses changent sous nos yeux ; croyances, rites, vie intérieure sont soumis à un traitement de liquéfaction universelle si violent et si perfectionné qu'ils ne permettent plus de distinguer entre catholiques et non-catholiques. Puisque le oui et le non, le défini et le définitif sont

[1] — Jérusalem qui est construite comme une cité, Ps 121, 3.

tenus pour *dépassés*, on se demande ce qui empêcherait les religions non-chrétiennes elles-mêmes de faire partie de la nouvelle Église *universelle*, continuellement mise à jour par les interprétations œcuméniques.

On se le demande, si du moins l'on accepte le point de vue que se laissèrent imposer tant et tant de pères circonvenus par Vatican II : forger un système inconnu auparavant et un appareil encore inédit en vue de gagner le monde à l'Église sans être exposé à l'échec ni souffrir persécution, et en commençant par relativiser le surnaturel. Mais cela ne signifie rien. Car d'une part Jésus a dit : *Le disciple n'est pas au-dessus du maître* ; *s'ils m'ont persécuté ils vous persécuteront* ; *s'ils ont gardé ma parole ils garderont la vôtre* (Jn 15, 20). D'autre part le surnaturel n'est pas volatilisable ou modifiable ; il est ferme et précis ; il présente un visage déterminé ; il a une configuration achevée et définitive ; depuis l'incarnation du Verbe, depuis la croix rédemptrice et l'envoi de l'Esprit-Saint, le seul surnaturel qui existe est chrétien et catholique. Il n'a de réalité que *in Christo Jesu*, *et Virgine Maria et Ecclesia Christi* [2]. C'est pourquoi si l'on préserve en son âme le point de vue de l'Évangile de Jésus-Christ et des vingt premiers conciles, on voit fort bien ce qui refoule dans le néant la chimère de l'unité œcuménique : c'est l'obligation de fléchir le genou devant le Fils de l'homme, auteur et dispensateur souverain du salut, mais uniquement dans la seule Église qu'il ait établie.

*
* *

Trop de dignitaires ecclésiastiques se sont abandonnés à la perversion moderniste de l'intelligence ; ils en sont venus à ne plus trouver monstrueuse l'habitude d'affirmer dans un même discours des propositions incompatibles, parce qu'ils estiment l'intelligence incapable du vrai. Ils supposent plutôt qu'il existe quelque part, on ne sait où, une sorte de *noumène* religieux insaisissable à propos duquel l'esprit fabrique des systèmes ingénieux, indéfiniment variables au gré de l'évolution de notre espèce, mais toujours impuissants à atteindre ce qui est. Une chose compte : que ces systèmes, idéologies, théologies soient mis au service de l'essor de l'humanité ; on les appréciera sur leur potentiel stimulateur d'une ascension grandiose vers la liberté et le progrès. Celui qui consent à une pareille déformation spirituelle se défend de condamner hérétiques ou hérésies et ne s'estime lié par aucun dogme. Il contemple avec détachement et bienveillance les thèses les plus opposées, s'appliquant à faire valoir en chacune les éléments qui préparent un avenir meilleur et qui se rattachent de près ou de loin à un soi-disant esprit évangélique – l'Évangile étant interprété comme un ferment d'avenir idéal, mais non pas reçu comme une règle définitive, fidèlement gardé par une Tradition divinement assistée. – Lorsque des prélats à l'esprit aussi dénaturé occupent les premiers postes dans l'Église, c'est pour tous les fidèles une détresse sans nom. *Si ces temps n'étaient pas abrégés nulle âme ne serait sauvée, mais ces temps seront abrégés à cause des élus* (Mt 24, 22).

[2] — Dans le Christ Jésus, la Vierge Marie et l'Église du Christ (NDLR).

*
* *

Poussés par des motifs apparemment sublimes à convoiter de toutes leurs forces et dès leurs premiers pas dans la cléricature les postes les plus élevés de l'Église, de jeunes prêtres ont offert au démon une proie trop facile. Le démon les a pris en charge pour les faire arriver, mais il leur a fait payer le prix fort. Autrefois, dans les temps de la chrétienté médiévale ou classique, qui voulait se pousser pour devenir cardinal ou davantage encore, il fallait, bien souvent, qu'il devînt le complice, au moins par son silence, des péchés et prévarications des princes chrétiens. Aujourd'hui les princes chrétiens n'existent plus ; en tout cas ils sont dépossédés. Le pouvoir a passé aux sociétés occultes, maçonniques ou communistes. Voilà pour une grande part les maîtres horribles des temps modernes. Aujourd'hui donc le prêtre qui nourrirait l'ambition de se pousser dans l'Église aux postes supérieurs, c'est avec ces princes qu'il lui faudrait compter. C'est de ceux-là qu'il devrait se faire le complice. Le pourrait-il s'il ne consentait à s'enfoncer, par degrés peut-être mais véritablement, dans une radicale perversion de l'esprit ? Car s'il refusait de se laisser gagner peu à peu par les ténèbres spirituelles, il resterait incapable, malgré tous ses efforts, de devenir un allié utile pour les forces occultes ; tant bien que mal il s'opposerait, il resterait un adversaire. Or il faut qu'il soit un auxiliaire ; ce n'est pas pour autre chose que le César moderne l'a hissé aux postes de commande.

Il arrive qu'un homme ou une femme, ivres de passion, acceptent d'ouvrir, avec une détermination effrayante, la porte sacrée de leur liberté au démon de la luxure. Le démon devient leur maître, il est comme investi du pouvoir de les précipiter dans le gouffre, il a des chances de paralyser quasi-totalement la volonté de ses victimes. Or le démon de l'orgueil est plus redoutable que celui des convoitises charnelles. Quelle ne sera donc pas la force de son emprise sur le prêtre qui avide du pouvoir *in spiritualibus* s'est confié, serait-ce indirectement, pour être plus assuré de l'obtenir, à ces formidables organisations occultes de notre temps sur lesquelles le démon règne en maître. Dans quelle déformation de l'esprit le démon ne va-t-il pas faire glisser ce prêtre ambitieux ? S'il ne parvient pas à se ressaisir à temps, sa raison sera comme invinciblement faussée par le prince de ce monde.

Sur l'oreiller du mal c'est Satan Trismégiste
Qui *bercera bientôt son* esprit enchanté
Et *le métal sans prix de toute loyauté*
Sera vaporisé par ce savant chimiste.

*
* *

La détresse de l'Église serait-elle cent fois plus déchirante, cent fois plus cruelle, c'est le Seigneur qui en est à jamais le maître et le roi. C'est à lui *que toute puissance a été donnée, c'est devant lui que fléchit tout genou au ciel, sur la terre et dans les enfers*, y compris dans cette sorte d'enfer, pour le moment indolore, qui est la secte moderniste. Elle ne peut étendre sa nocivité au-delà des étroites frontières que le Seigneur lui assigne et le Seigneur ne lui concède un certain pouvoir d'obscurcir, de fausser et de scandaliser en mille manières, que pour le bien des élus et pour augmenter la splendeur de grâce de son Église. Nous n'avons donc pas à craindre, mais à persévérer avec confiance dans l'Église de toujours.

Les charnières

Dans la foi chrétienne, le dogme du péché originel n'occupe pas une place aussi éminente que le dogme de l'incarnation rédemptrice du Fils de Dieu. Cependant, si le péché originel est nié ou, ce qui est pire, s'il est présenté en termes équivoques, alors le dogme de la rédemption se videra peu à peu de tout contenu.

Le point essentiel de la foi dans l'Église n'est pas l'infaillibilité du pape, quand il parle *ex cathedra*, infaillibilité qui est indépendante de l'accord des évêques. Le point essentiel de notre foi dans l'Église est de reconnaître, dans cette société spirituelle la société hiérarchique de la grâce chrétienne. Il reste que, si l'on néglige la définition véritable de l'infaillibilité, l'Église, dans le climat actuel de démocratisme et de messianisme social, sera réduite à une sorte d'*O.R.U.* – Office des Religions Unies, syncrétiste et indéfiniment variable.

Ce qui importe, premièrement, dans notre attente du retour du Christ, ce n'est point la pensée de la sentence d'éternelle damnation qu'il portera contre *un grand nombre d'hommes* ainsi que l'affirment les textes sacrés. Ce qui importe le plus dans notre attente du Christ, c'est l'espérance du ciel et de la certitude qu'il *fait tout coopérer au bien de ceux qu'il aime*. Ceci dit, si nous supprimons du contenu de notre foi l'enfer éternel pour beaucoup d'hommes, ou si nous négligeons ce dogme, notre attente de la vie éternelle et de la parousie va se dissoudre dans un sentimentalisme inconsistant et l'obligation morale ne tardera pas à perdre tout sérieux. Rien ne sera véritablement décisif.

Croire dans la messe, ce n'est pas croire que l'offertoire soit absolument indispensable à la validité, que le canon romain soit absolument le seul possible, que l'usage de la langue vulgaire transforme nécessairement la messe catholique en cène protestante – enfin qu'il soit intrinsèquement sacrilège de recevoir la communion dans la main. Croire dans la messe c'est croire que, en vertu de la consécration successive du pain et du vin, faite par le prêtre, à l'intérieur d'un rituel approprié, fixé par l'Église, le sacrifice de la croix est sacramentellement renouvelé, le Christ est rendu réellement présent, comme victime propitiatoire et comme nourriture spirituelle. Toutefois, puisque le saint sacrifice, qui est établi par le Christ comme immuable, doit être offert en gardant sa validité et puisque, de plus, en notre temps, les rites sacramentels perdent leurs arêtes vives et tendent à devenir interchangeables avec les rites hérétiques, eh bien ! si, pour la sainte messe, vous supprimez l'offertoire, le canon romain latin, la mise à part du prêtre dans le droit de toucher l'hostie consacrée, si vous faites tout cela, vous arriverez à vider de son sens la consécration et transformer en un mémorial vide un sacrifice réel – le même sacrifice que celui de la croix, mais offert sous les espèces sacramentelles.

*
* *

On pourrait dire que les vérités de foi les plus importantes, celles qui expliquent, en quelque sorte, toutes les autres, s'articulent entre elles grâce à des vérités qui, sans être centrales, jouent le rôle de charnières. Si vous faites craquer ces charnières ou si elles deviennent cotonneuses, je veux dire si vous leur enlevez leur précision, c'est tout l'ensemble de la foi que vous faites craquer. S'il est permis de prendre une image militaire en un domaine purement spirituel, disons qu'il en est du corps de doctrine chrétienne comme des troupes d'invasion. Ces troupes s'articulent souvent en plusieurs armées ; si vous intervenez victorieusement à la jointure des armées, si vous faites craquer la charnière et rompez la liaison, vous êtes bien près d'avoir mis l'envahisseur hors de combat. Il ne reste aux armées qu'à se débander ou se rendre. De même dans la doctrine chrétienne. Pour la miner et, concrètement, pour ravager la foi des fidèles, le modernisme n'a pas besoin d'attaquer de front la divinité de Jésus, l'existence de la vie éternelle, la sainteté de l'Église, l'efficacité sanctifiante des sacrements, la maternité divine de Notre-Dame. Le procédé est beaucoup plus simple et risque beaucoup moins de donner l'éveil. Il suffira de parler en termes vagues et mous du péché originel, de l'enfer, de la distinction irréductible entre prêtre et laïc, des lois qui président aux rites sacramentels, de la virginité perpétuelle de Marie. Ces vérités une fois dissoutes, les dogmes de l'incarnation rédemptrice et de la sainte Église le seront à leur tour, presque automatiquement.

D'ailleurs, pour avoir encore plus de chances d'aboutir, le modernisme pratique le schisme dans la durée. Il ignore tous les conciles, sauf Vatican II. Et comme Vatican II n'a rien défini, rien condamné, on voit tout de suite quelle sera l'inconsistance de ces nouveaux exposés de la foi qui ne prennent leurs points de référence que dans un concile pastoral, qui s'est voulu adogmatique.

*
* *

Pour achever de donner le change sur ses bonnes intentions, le modernisme qui ruine la vraie foi en mettant de côté tous les conciles sauf Vatican II, allègue surabondamment les textes de l'Écriture. Seulement, l'Écriture a besoin, pour révéler sa profondeur et son mystère véritable, de l'interprétation de la sainte Église, c'est-à-dire des précisions et définitions dogmatiques. Alléguée sans tenir compte des définitions et précisions du magistère, l'Écriture peut être tirée dans bien des sens. On tombe dans un biblisme amorphe et bientôt hérétique. Or, c'est bien dans un tel biblisme que tombent les présentations de la foi qui ne veulent plus d'autre règle que le concile atypique de Vatican II et la lettre des Écritures.

*
* *

Afin de pouvoir lire en paix saint Jean et les synoptiques, afin de me nourrir en vérité des paroles de Jésus, afin de dérouler paisiblement mon chapelet, je garde et je veux garder les définitions de Nicée, Éphèse et Chalcédoine ; le *Tome à Flavien*, les anathématismes de saint Cyrille et de saint Léon ; les décrets du concile de Trente, en particulier les canons sur le péché originel. Afin de méditer en paix sur le second avènement du Christ, je veux savoir à quoi m'en tenir sur l'enfer. Afin de célébrer la messe dignement et en toute sécurité et piété, je la célèbre selon l'*ordo* de saint Pie V.

De l'Église et du pape

en tous les temps et en notre temps

Mon pays m'a fait mal… écrivait un jeune poète en 1944, en pleine épuration, lorsque le chef d'État que nous savons poursuivait implacablement la sinistre besogne préparée depuis plus de quatre ans. *Mon pays m'a fait mal…* ce n'est point là une vérité que l'on proclame à son de trompe. C'est plutôt une confidence que l'on se fait à soi-même, avec grande douleur, en essayant malgré tout de garder l'espérance. Quand j'étais en Espagne, dans les années 1955, je me souviens de l'extrême pudeur que mettaient des amis, quelle que fût par ailleurs leur préférence politique, à laisser filtrer quelques maigres précisions sur la *guerra nuestra*. Leur pays leur faisait encore mal. Mais quand il s'agit, non sans doute de l'Église considérée absolument, car à ce titre elle est de tous points indéfectible et sainte, mais du chef visible de l'Église ; quand il s'agit du détenteur actuel de la primauté romaine [3], comment nous y prendrons-nous et quel est le ton qu'il faudra trouver pour nous avouer à nous-mêmes tout bas : *Ah ! Rome m'a fait mal.*

Sans doute le journal quotidien de la dénommée Bonne Presse, ne manquera pas de nous dire que, depuis deux mille ans, l'Église du Seigneur n'a jamais connu de pontificat aussi splendide. Mais qui prend au sérieux ces maniaques incorrigibles des encensements officiels ? Quand nous voyons ce qui s'enseigne et ce qui se pratique dans l'Église entière sous le pontificat d'aujourd'hui, ou plutôt lorsque nous constatons ce qui a cessé d'être enseigné et d'être pratiqué et comment une Église apparente, qui se donne partout pour la véritable, ne sait plus baptiser les enfants, enterrer les défunts, célébrer dignement la sainte messe, absoudre les péchés en confession, lorsque nous regardons attentivement grossir la crue empoisonnée de la protestantisation générale, et cela sans que le détenteur du pouvoir suprême donne l'ordre énergique de fermer les écluses, en un mot lorsque nous acceptons de voir ce qui est, nous sommes obligés de dire : *Ah ! Rome m'a fait mal.*

Et nous savons tous qu'il s'agit d'autre chose que d'une de ces iniquités, en quelque sorte privées, dont les détenteurs de la primauté romaine furent trop souvent coutumiers au cours de leur histoire. Dans ce cas les victimes, plus ou moins mises à mal, avaient une relative facilité de s'en tirer en veillant davantage à leur propre sanctification. Nous devons toujours veiller à notre sanctification. Seulement, et voilà ce que dans le passé l'on n'avait jamais vu à ce degré, l'iniquité que laisse se perpétrer celui qui, aujourd'hui, occupe la chaire de Pierre, consiste en ce qu'il abandonne aux manœuvres des novateurs et des négateurs les moyens de sanctification eux-mêmes ; il admet que soient minés systématiquement la saine doctrine, les sacrements, la messe. Cela nous jette

[3] — Cet article a été écrit en mai 1973, sous le pontificat de Paul VI (NDLR).

dans un péril nouveau. Si la sanctification n'est certes pas rendue impossible, elle est beaucoup plus difficile. Elle est aussi beaucoup plus urgente.

Dans une conjoncture si périlleuse, est-il encore possible au simple fidèle, au modeste prêtre de campagne ou de ville, au religieux prêtre qui se trouve de plus en plus étranger dans son institut, est-il possible à la religieuse qui se demande si elle n'a pas été jouée et mystifiée au nom de l'obéissance, est-il possible à toutes ces petites brebis de l'immense troupeau de Jésus-Christ et de son vicaire de ne pas perdre cœur, de ne pas devenir la proie d'un immense appareil qui les réduit progressivement à changer de foi, changer de culte, changer d'habit religieux et de vie religieuse, en un mot changer de religion ?

Ah ! Rome m'a fait mal. On voudrait se redire avec tant de douceur et de justesse les paroles de vérité, les simples paroles de la doctrine surnaturelle apprises au catéchisme, que l'on n'ajoute pas encore au mal mais plutôt que l'on se laisse profondément persuader par l'enseignement de la révélation, que Rome, un jour, sera guérie ; que l'Église apparente bientôt sera démasquée d'autorité. Aussitôt elle tombera en poussière, car sa principale force vient de ce que son mensonge intrinsèque passe pour la vérité, n'étant jamais effectivement désavoué d'en-haut. On voudrait, au milieu d'une si grande détresse, se parler en des mots qui ne soient pas trop désaccordés d'avec le discours mystérieux, sans bruit de paroles, que l'Esprit-Saint murmure au cœur de l'Église.

*
* *

1. Mais par où commencer ? Sans doute par le rappel de la vérité première touchant la seigneurie de Jésus-Christ sur son Église. Il a voulu une Église ayant à sa tête l'évêque de Rome qui est son vicaire visible en même temps que l'évêque des évêques et de tout le troupeau. Il lui a conféré la prérogative du roc afin que l'édifice ne s'écroule jamais. Il a prié d'une prière efficace pour que lui, au moins, parmi tous les évêques, ne fasse point naufrage dans la foi de sorte que, *s'étant ressaisi après les défaillances dont il ne sera pas nécessairement préservé, il confirme à la fin ses frères dans la foi* ; ou alors, si ce n'est lui en personne qui raffermit ses frères dans la foi, que ce soit l'un des ses premiers successeurs.

Telle est sans doute la première pensée de réconfort que l'Esprit-Saint suggère à nos cœurs en ces jours désolés où Rome est partiellement envahie par les ténèbres : il n'y a pas d'Église sans vicaire du Christ infaillible et doté de la primauté. Par ailleurs, quelles que soient les misères, même dans le domaine religieux, de ce vicaire visible et temporaire de Jésus-Christ, c'est Jésus lui-même qui gouverne son Église, qui gouverne son vicaire dans le gouvernement de l'Église ; qui gouverne de telle sorte son vicaire que celui-ci ne puisse pas engager son autorité suprême dans des bouleversements ou des complicités qui changeraient la religion. – Jusque-là s'étend, en vertu de la passion souverainement efficace, la force divine de la régence du Christ remonté aux cieux. Il conduit son Église à

la fois de l'intérieur et du dehors et il domine sur le monde ennemi. Il fait sentir sa puissance à ce monde pervers, même et surtout lorsque les ouvriers d'iniquité, avec le modernisme, non seulement pénètrent dans l'Église, mais prétendent se faire passer pour l'Église elle-même.

Car l'astuce du modernisme se déploie en deux temps : d'abord faire confondre les autorités parallèles hérétiques avec la hiérarchie régulière dont elle tire les ficelles ; ensuite se servir d'une soi-disant *pastorale* universellement réformatrice qui tait ou qui gauchit par système la vérité doctrinale, qui refuse les sacrements ou qui en rend les rites incertains. La grande habileté du modernisme est d'utiliser cette *pastorale* d'enfer, à la fois pour transmuer la doctrine sainte confiée par le Verbe de Dieu à son Église hiérarchique, et ensuite pour altérer et même annuler les signes sacrés, porteurs de grâce, dont l'Église est la dispensatrice fidèle.

Il est un chef de l'Église toujours infaillible, toujours sans péché, toujours saint, ignorant toute intermittence et tout arrêt dans son œuvre de sanctification. Celui-là est le seul chef, car tous les autres, y compris le plus élevé, ne détiennent d'autorité que par lui et pour lui. Or ce chef *saint et sans tache, absolument à part des pécheurs, élevé au-dessus des cieux*, ce n'est point le pape, c'est celui dont nous parle magnifiquement l'épître aux Hébreux, c'est le Souverain Prêtre : Jésus-Christ. Jésus notre rédempteur par la croix, avant de monter aux cieux, de devenir invisible à nos regards mortels, a voulu établir pour son Église, en plus et au-dessus des nombreux ministres particuliers, un ministre universel unique, un vicaire visible, qui est seul à jouir de la juridiction suprême. Il l'a comblé de prérogatives : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » (Mt 16, 18-19) – « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux (…). Pais mes brebis. » (Jn 21, 16-18) – « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, et toi, une fois converti, confirme tes frères. » (Lc 22, 32)

Or, si le pape est le vicaire visible de Jésus qui est remonté dans les cieux invisibles, il n'est pas plus que le vicaire : *vices gerens*, il tient lieu, mais il demeure autre. Ce n'est point du pape que dérive la grâce qui fait vivre le corps mystique. La grâce, pour lui pape aussi bien que pour nous, dérive du seul Seigneur Jésus-Christ. De même pour la lumière de la révélation. Il détient, à un titre unique, la garde des moyens de la grâce, des sept sacrements aussi bien que la garde de la vérité révélée. Il est assisté à un titre unique pour être gardien et intendant fidèle. Encore faut-il, pour que son autorité reçoive, dans son exercice, une assistance privilégiée, qu'elle ne renonce pas à s'exercer… Par ailleurs, s'il est préservé de défaillir quand il engage son autorité au titre où elle est infaillible, il peut faillir en bien d'autres cas. Qu'il défaille, en dessous bien entendu de ce qui relève de l'infaillibilité, cela n'empêchera pas le chef unique de l'Église, le Souverain Prêtre invisible, de poursuivre le gouvernement de son Église ; cela ne changera ni l'efficacité de sa grâce, ni la vérité de sa loi ; cela ne le rendra pas impuissant à limiter les défaillances de son vicaire visible ni à se procurer, sans tarder trop, un nouveau et digne pape, pour réparer ce que le prédécesseur laissait gâter ou détruire, car la durée des insuffisances, faiblesses, et même partielles trahisons d'un pape ne dépasse pas la durée de son

existence mortelle. Depuis qu'il est remonté aux cieux, Jésus s'est ainsi choisi et procuré deux cent soixante-trois papes. Certains, un petit nombre seulement, ont été des vicaires tellement fidèles que nous les invoquons comme des amis de Dieu et de saints intercesseurs. Un nombre encore plus réduit est tombé dans des manquements très graves. Cependant que le grand nombre des vicaires du Christ fut à peu près convenable. Aucun d'eux, tout en restant encore pape, n'a trahi et ne pourra trahir jusqu'à l'hérésie explicitement enseignée, avec la plénitude de son autorité. Telle étant la situation de chaque pape et de la succession des papes par rapport au Souverain Prêtre Jésus-Christ, par rapport au chef de l'Église qui règne dans les cieux, il ne faut pas que les faiblesses d'un pape nous fassent oublier, si peu que ce soit, la solidité et la sainteté de la seigneurie de notre Sauveur, nous empêchent de voir la puissance de Jésus et sa sagesse qui tient en sa main même les papes insuffisants, qui contient leur insuffisance dans des bornes infranchissables.

*
* *

2. Mais pour avoir cette confiance dans le chef invisible et souverain de la sainte Église sans nous contraindre pour cela à nier les défaillances graves dont n'est pas de soi exempt, malgré ses prérogatives, le vicaire visible, l'évêque de Rome, le clavigère du royaume des cieux – pour mettre en Jésus cette confiance réaliste qui n'élude pas le mystère du successeur de Pierre avec ses privilèges garantis d'en-haut comme avec sa défectibilité humaine – pour que la détresse qui peut nous venir par le détenteur de la papauté soit absorbée par l'espérance théologale que nous plaçons dans le Souverain Prêtre, il faut, de toute évidence, que notre vie intérieure soit référée à Jésus-Christ et non au pape ; que notre vie intérieure, embrassant le pape et la hiérarchie, cela va sans dire, soit établie non dans la hiérarchie et le pape, mais dans le pontife divin, dans ce prêtre-là qui est le Verbe incarné rédempteur, dont le vicaire visible suprême dépend encore plus que les autres prêtres ; plus que les autres, en effet, il est tenu dans la main de Jésus-Christ en vue d'une fonction sans équivalent chez les autres. Plus que tout autre, à un titre supérieur et unique, il ne saurait laisser *de confirmer ses frères dans la foi*, lui-même ou son successeur.

L'Église n'est pas le corps mystique du pape ; l'Église avec le pape est le corps mystique du Christ. Lorsque la vie intérieure des chrétiens est de plus en plus référée à Jésus-Christ, ils ne tombent pas désespérés, même lorsqu'ils souffrent jusqu'à l'agonie des défaillances d'un pape, que ce soit Honorius I^er^ ou les papes antagonistes de la fin du Moyen Age ; que ce soit, à l'extrême limite, un pape qui défaille selon les nouvelles possibilités de défaillance offertes par le modernisme. Lorsque Jésus-Christ est le principe et l'âme de la vie intérieure des chrétiens, ils n'éprouvent pas le besoin de se mentir sur les manquements d'un pape pour demeurer assurés de ses prérogatives ; ils savent que ces manquements n'atteindront jamais à un tel degré que Jésus cesserait de gouverner son Église parce qu'il en aurait été efficacement empêché par son vicaire. Tel pape peut bien

s'approcher du point-limite où il changerait la religion chrétienne par aveuglement ou par esprit de chimère ou par une illusion mortelle sur une hérésie telle que le modernisme. Le pape qui en arriverait là n'enlèverait pas pour autant au Seigneur Jésus sa régence infaillible qui le tient encore en main lui-même, pape égaré, qui l'empêche de jamais engager jusqu'à la perversion de la foi l'autorité qu'il a reçue d'en-haut.

Une vie intérieure référée comme il se doit à Jésus-Christ, et non au pape, ne saurait exclure le pape, sans quoi elle cesserait d'être une vie intérieure chrétienne. Une vie intérieure référée comme il se doit au Seigneur Jésus inclut donc le vicaire de Jésus-Christ et l'obéissance à ce vicaire, mais Dieu premier servi ; c'est dire que cette obéissance, loin d'être inconditionnelle, est toujours pratiquée dans la lumière de la foi théologale et de la loi naturelle.

Nous vivons par et pour Jésus-Christ, grâce à son Église, laquelle est gouvernée par le pape, à qui nous obéissons en tout ce qui est de son ressort. Nous ne vivons point par et pour le pape comme s'il nous avait acquis *la rédemption éternelle* ; voilà pourquoi l'obéissance chrétienne ne peut ni toujours ni en tout identifier le pape à Jésus-Christ. – Ce qui arrive ordinairement, c'est que le vicaire du Christ gouverne suffisamment dans la conformité à la Tradition apostolique pour ne point provoquer, dans la conscience des fidèles dociles, des conflits majeurs. Mais il peut en être quelquefois autrement. Encore que ce soit très exceptionnel, il peut arriver au fidèle de se demander légitimement : comment garderais-je encore la Tradition si je suivais *les directives* de ce pape ?

*
* *

La vie intérieure d'un fils de l'Église qui mettrait de côté les articles de foi relatifs au pape, l'obéissance à ses ordres légitimes et la prière pour lui, une telle vie intérieure aurait cessé d'être catholique. D'autre part une vie intérieure qui inclut d'être agréable au pape inconditionnellement, c'est-à-dire à l'aveugle, en tout et toujours, est une vie intérieure qui est nécessairement livrée au respect humain, qui n'est pas libre à l'égard de la créature, qui s'expose à bien des facilités et des complicités. Dans sa vie intérieure, le vrai fils de l'Église ayant reçu de tout son cœur les articles de foi qui se rapportent au vicaire du Christ prie fidèlement pour lui et lui obéit volontiers, mais seulement dans la lumière, c'est-à-dire étant sauve et intacte la Tradition apostolique et bien entendu la loi naturelle. – Il paraît certain que, trop souvent, on a prêché un type d'obéissance à l'égard du pape plus soucieuse d'efficacité, de réussite dans les mouvements d'ensemble que de simple fidélité à la lumière, quoi qu'il en soit des réussites spectaculaires. Non sans doute que fût absent le souci de rester dans la Tradition apostolique et dans la fidélité à Jésus-Christ. Mais ce qui était le plus important, le plus actif, le plus pressant, c'était quand même de donner satisfaction à un homme, de s'attirer ses faveurs ; parfois de faire carrière, de préparer sa tête pour le chapeau cardinalice ou de donner du lustre à son ordre ou sa congrégation. Mais Dieu ni le service du pape n'ont besoin de notre mensonge : *Deus non eget nostro mendacio*.

Souvenons-nous de la grande prière du début du canon romain, ce canon que Paul VI n'a pas hésité à ravaler au niveau de prières polyvalentes accommodées aux cènes calvinistes. (Or équiparer de la sorte le canon romain n'a pas le moindre fondement dans la Tradition apostolique et s'oppose de front à cette Tradition imprescriptible). Donc le prêtre dans le canon romain, après avoir instamment supplié le Père très clément par son Fils Jésus-Christ de sanctifier le sacrifice sans tache offert en premier *pro Ecclesia tua sancta catholica* [pour votre sainte Église catholique]… continue ainsi : *una cum famulo tuo Papa nostro* [et pour votre serviteur notre pape]… *et Antistite nostro* [et pour notre évêque]… L'Église n'a jamais envisagé de faire dire : *una cum sancto famulo tuo Papa nostro et sancto Antistite nostro* alors qu'elle fait dire : *pro Ecclesia tua sancta.* Le pape, à la différence de l'Église, n'est pas saint obligatoirement. L'Église est sainte avec des membres pécheurs, dont nous-mêmes ; des membres pécheurs qui tous hélas ! ne tendent pas ou ne tendent plus à la sainteté. Il peut bien arriver que le pape lui-même figure dans cette triste catégorie. Dieu le sait. En tout cas, la condition du chef de la sainte Église étant ce qu'elle est, c'est-à-dire n'étant pas nécessairement la condition d'un saint, il ne faut pas nous scandaliser si des épreuves, parfois de très cruelles épreuves, surviennent à l'Église par son chef visible en personne. Il ne faut pas nous scandaliser de ce que, sujets du pape, nous ne puissions quand même pas le suivre en aveugles, inconditionnellement, en tout et toujours. Dans la mesure où notre vie intérieure sera référée au chef invisible de l'Église, au Seigneur Jésus, Souverain Prêtre ; dans la mesure où notre vie intérieure sera nourrie de la Tradition apostolique avec les dogmes, le missel et le rituel de la Tradition, avec la tendance à l'amour parfait qui est l'âme de cette Tradition très sainte, dans cette mesure même nous accepterons beaucoup mieux d'avoir à nous sanctifier dans une Église militante dont le chef visible, s'il est préservé de faillir dans certaines limites précises, n'est point toutefois soustrait à la commune condition du pécheur.

*
* *

3. Le Seigneur, par le pape et la hiérarchie, par la hiérarchie soumise au pape, gouverne de telle manière son Église que celle-ci soit toujours assurée dans sa Tradition, intelligente sur la Tradition qui est la sienne, jamais inconsciente ni amnésique. Sur les vérités du catéchisme, sur la célébration du saint sacrifice et sur les sacrements, sur la structure hiérarchique fondamentale, sur les états de vie et sur l'appel au parfait amour, disons *sur tous les points majeurs de la Tradition*, l'Église est assistée de telle sorte que tout baptisé ayant la foi, qu'il soit évêque, pape ou simple fidèle, sait nettement à quoi s'en tenir. Ainsi le simple chrétien qui, se référant à la Tradition sur un point majeur, connu de tous, refuserait de suivre un prêtre, un évêque, une collégialité, voire un pape qui ruinerait la Tradition sur ce point, ce simple chrétien qui, dans ce cas précis, refuserait de se laisser faire et d'obéir ne donnerait pas pour autant, comme d'aucuns le prétendent, des signes caractérisés de libre examen ou d'orgueil de l'esprit ; car ce n'est pas orgueil ni preuve d'insoumission soit de discerner la Tradition sur les

points majeurs, soit de refuser de la trahir. Quelle que soit par exemple la collégialité d'évêques ou le secrétaire de congrégation romaine qui manigance en dessous pour que les prêtres catholiques en viennent à célébrer la messe sans donner aucune marque d'adoration, aucun signe extérieur de foi dans les saints mystères, tout fidèle sait qu'il est inadmissible de célébrer la messe en faisant cette manifestation de non-foi. Celui qui refuse d'aller à cette messe ou plutôt à ce culte qui, le plus souvent, a cessé d'être une messe, ne fait pas de libre examen, n'est pas un révolté ; il est un fidèle établi dans une Tradition qui vient des apôtres et que nul dans l'Église ne saurait changer. Car nul dans l'Église, quel que soit son rang hiérarchique et ce rang serait-il le plus haut, nul n'a le pouvoir de changer l'Église et la Tradition apostolique.

Je sais qu'il passe souvent pour un farceur ou un maniaque le prêtre qui, n'ayant pas adopté le bouleversement du missel et du rituel entrepris par le pontife romain de maintenant, ose toutefois affirmer : *je suis avec Rome* ; *je me tiens à la Tradition apostolique gardée par Rome*. – Vous êtes avec Rome, me disent certains : allons donc ! Mais quelle est votre manière de baptiser, de dire la messe ? – La manière, leur dis-je, de Paul VI lui-même jusqu'en 1970 ; la manière pratiquée par eux, par les évêques et par les prêtres de l'Église latine. Je fais ce qu'ils ont fait unanimement lorsque je maintiens les exorcismes au baptême solennel, lorsque j'offre le saint sacrifice selon un *Ordo Missæ* consacré par quinze siècles et qui ne fut jamais accepté par les négateurs du saint sacrifice. Si nous, du reste, nous les ministres de Jésus-Christ qui traitons de la sorte la messe et les sacrements avons brisé avec Rome, avec la Tradition dont Rome est garante, pourquoi ne sommes-nous point frappés de sanctions canoniques *dont la levée soit réservée exclusivement au vicaire du Christ* [4] ? J'écris ceci parce que c'est vrai et parce que j'espère conforter quelques fidèles qui n'arrivent pas à comprendre cette contradiction manifeste : être avec Rome, ce serait adopter en matière de foi ou de sacrement ce qui détruit la Tradition apostolique et ce en quoi, du reste, nul ne peut préciser jusqu'à quel point le pontife romain actuel a prétendu engager son autorité. (De même que dix ans après Vatican II nul ne sait au juste jusqu'à quel point ce concile « pastoral » fait autorité). Encore une fois, sur tous les points majeurs, la Tradition apostolique est bien claire. Il n'est pas besoin d'y regarder à la loupe, ni d'être cardinal ou préfet de quelque dicastère romain pour savoir ce qui s'y oppose. Il suffit d'avoir été instruit par le catéchisme et la liturgie, antérieurement à la corruption moderniste.

Trop souvent, quand il s'agit de ne pas se couper de Rome, on a formé les fidèles et les prêtres dans le sens d'une crainte en partie mondaine de sorte qu'ils soient pris de panique, qu'ils vacillent dans leur conscience et n'examinent plus rien, aussitôt que le premier venu les accuse de *ne pas être avec Rome*. Une formation vraiment chrétienne nous

4 — La situation a évidemment changé depuis la date de parution de l'article en 1971. Toutefois il reste vrai encore maintenant que les autorités romaines n'ont jamais porté de sanction pour le seul fait de dire la messe traditionnelle. Les seules sanctions portées par « Rome » (sanctions par ailleurs invalides) furent la suspens de Mgr Lefebvre en 1976 (pour avoir ordonné des prêtres contre la défense du pape), et l'excommunication de 1988 contre Mgr Lefebvre et les quatre évêques sacrés le 30 juillet 1988 à Écône (pour cause de « sacre épiscopal sans mandat ») (NDLR).

enseigne, au contraire, à nous préoccuper d'être avec Rome non dans l'épouvante et sans discernement, mais dans la lumière et la paix, selon une crainte filiale dans la foi.

*
* *

4. Que nous importe si des adversaires se moquent de nous parce qu'ils nous accusent de ne savoir pas distinguer dans la Tradition une partie contingente et variable d'avec l'essentiel qui est irréformable. Leurs moqueries ne pourraient nous atteindre que si nous avions le ridicule d'accorder même valeur à tout ce qui se réclame de la Tradition. Il n'en est rien. Nous disons seulement, et c'est la seule chose qui nous importe, que d'abord sur les points majeurs la Tradition de l'Église est établie, certaine, irréformable ; ensuite que tout chrétien, tant soit peu instruit de sa foi, les connaît sans hésiter ; troisièmement que c'est la foi, non le libre examen, qui nous les fait discerner de même que c'est l'obéissance, la piété, l'amour non l'insubordination qui nous fait maintenir cette Tradition ; quatrièmement que les tentatives de la hiérarchie ou les faiblesses du pape qui tendraient à renverser ou laisser renverser cette Tradition seront un jour renversées, cependant que la Tradition triomphera. Nous sommes tranquilles sur ce point : quelles que soient les armes hypocrites mises par le modernisme entre les mains des collégialités épiscopales et du vicaire même du Christ, – armes d'enfer sur lesquelles ils se font peut-être illusion, – eh bien ! quelle que soit la perfection de ces nouvelles armes, la tradition par exemple du baptême solennel qui inclut les anathématismes contre le *diable maudit* ne sera pas écartée longtemps ; la tradition de n'absoudre en principe les péchés qu'après la confession individuelle ne sera pas longtemps évincée ; la tradition de la messe catholique traditionnelle, latine et grégorienne avec langue, canon et ensemble d'attitudes qui soient fidèles au missel romain de saint Pie V, cette tradition sera bientôt remise en honneur ; la tradition du catéchisme de Trente, ou d'un manuel qui lui soit exactement conforme, refleurira sans tarder. Sur les points majeurs du dogme, de la morale, des sacrements, des états de vie, de la perfection à laquelle nous sommes appelés, la Tradition de l'Église est connue des membres de l'Église quel que soit leur rang. Ils y tiennent sans mauvaise conscience, même si les gardiens hiérarchiques de cette Tradition prétendent les intimider ou les jeter dans le doute ; même s'ils les persécutent avec les aigres raffinements des bourreaux modernistes, ils sont très assurés qu'en tenant la Tradition ils ne se coupent point du vicaire visible du Christ. Car le vicaire visible du Christ est gouverné par le Christ de telle sorte qu'il ne puisse transmuer la Tradition de l'Église, ni la faire oublier. Que par malheur il essaie le contraire, eh bien ! lui ou les successeurs immédiats seront obligés de proclamer bien haut ce qui demeure à jamais vivant dans la mémoire de l'Église : la Tradition apostolique. L'Épouse du Christ ne risque pas de perdre la mémoire.

Quant à ceux qui disent à ce propos que Tradition est synonyme de sclérose, ou que le progrès se fait en s'opposant à la Tradition, bref tous ceux que font délirer les

mirages d'une absurde philosophie du devenir, je leur recommanderai de lire saint Vincent de Lérins dans son *Commonitorium* et d'étudier d'un peu près l'histoire de l'Église : dogmes, sacrements, structures fondamentales, vie spirituelle, pour entrevoir la différence essentielle qui existe entre : « aller de l'avant » ou « aller de travers » ; avoir « des idées avancées » ou « avancer selon des idées justes » ; bref distinguer entre *profectus et permutatio* [5].

*
* *

5. Plus qu'en des temps de paix, il nous est devenu utile et salutaire de méditer dans la foi sur les épreuves de l'Église. Nous serions peut-être tentés de réduire ces épreuves aux persécutions et attaques venues de l'extérieur. Or les ennemis de l'intérieur sont quand même bien plus à redouter : ils connaissent mieux les points vulnérables, ils peuvent blesser ou empoisonner au moment où on s'y attendait le moins, le scandale qu'ils provoquent est bien plus difficile à surmonter. C'est ainsi que, dans une paroisse, un instituteur anti-religieux ne parviendra pas, quoi qu'il fasse, à gâter aussi profondément le peuple fidèle que le prêtre jouisseur et moderniste. De même le défroquage d'un simple prêtre, encore qu'il éclate davantage aux yeux de tous que l'incurie de l'évêque ou sa trahison, n'a pas des conséquences aussi funestes.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, si l'évêque trahit la foi catholique, même sans défroquer, il impose à l'Église une épreuve beaucoup plus accablante que le simple prêtre qui prend femme et qui cesse d'offrir la sainte messe. – Faut-il parler après cela du genre d'épreuve dont peut souffrir l'Église de Jésus-Christ par le pape lui-même, par le vicaire de Jésus-Christ en personne ? A cette seule question, beaucoup se voilent la face et ne sont pas loin de crier au blasphème. Cette pensée les met à la torture. Ils se refusent à regarder en face une épreuve de cette gravité. Je comprends leur sentiment. Je n'ignore pas qu'une sorte de vertige peut s'emparer de l'âme lorsqu'elle est mise en présence de certaines iniquités. *Sinite usque huc* [6] (Lc 22, 51), disait aux trois apôtres Jésus agonisant, lorsque s'avançait la soldatesque du grand-prêtre venue pour l'arrêter, pour traîner au tribunal et à la mort celui qui est le prêtre souverain et éternel. *Sinite usque huc* ; c'est comme si le Seigneur disait : le scandale peut atteindre jusque-là ; mais laissez ; et selon ma recommandation : *Veillez et priez car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. Sinite usque huc* : par mon consentement à boire le calice, je vous ai mérité toute grâce, alors que vous étiez endormis et que vous m'aviez laissé tout seul ; je vous ai obtenu en particulier une grâce de force surnaturelle qui soit à la mesure de toutes les épreuves ; à la mesure même de l'épreuve qui peut venir à la sainte Église par le fait du pape. Je vous ai rendus capables d'échapper à ce vertige même.

---

[5] — Progrès et transformation (NDLR).
[6] — Laissez aller jusque-là (NDLR).

Au sujet de cette épreuve extraordinaire, il y a ce que dit l'histoire de l'Église et ce que ne dit pas la révélation sur l'Église. Car la révélation sur l'Église ne dit nulle part que les papes ne pécheront jamais par négligence, lâcheté, esprit mondain dans la garde et la défense de la Tradition apostolique. Nous savons qu'ils ne pécheront jamais en faisant croire directement à une autre religion : voilà le péché dont ils sont préservés par la nature de leur charge. Et lorsqu'ils engageront leur autorité au titre où elle est infaillible, c'est le Christ lui-même qui nous parlera et nous instruira : voilà le privilège dont ils sont revêtus dès l'instant où ils deviennent les successeurs de Pierre. Mais, si la révélation nous affirme ces prérogatives de la papauté, elle ne porte cependant nulle part que, lorsqu'il exerce son autorité au-dessous du niveau où il est infaillible, un pape n'en viendra pas à faire le jeu de Satan et à favoriser jusqu'à un certain point l'hérésie ; de même, il n'est pas écrit dans les saintes Lettres que, encore qu'il ne puisse enseigner formellement une religion autre, un pape ne pourra jamais en venir à laisser saboter les conditions indispensables à la défense de la religion véritable. Une telle défection est même considérablement favorisée par le modernisme.

Ainsi la révélation sur le pape n'assure nulle part que le vicaire du Christ n'infligera jamais à l'Église l'épreuve de certains scandales graves ; je parle de scandales graves non seulement dans l'ordre des mœurs privées mais bien dans l'ordre proprement religieux et, si l'on peut dire, l'ordre ecclésial de la foi et des mœurs. De fait, l'histoire de l'Église nous rapporte que ce genre d'épreuve venue par le pape n'a point fait défaut à l'Église, encore qu'il ait été rare et ne se soit jamais prolongé à l'état aigu. C'est le contraire qui serait surprenant, lorsque l'on constate le tout petit nombre des papes canonisés depuis saint Grégoire VII, le tout petit nombre des vicaires du Christ qui sont invoqués et vénérés comme des amis de Dieu, des saints de Dieu. Et le plus surprenant est encore que des papes qui subirent des tourments très cruels, par exemple un Pie VI ou un Pie VII, n'aient été priés comme des saints ni par la *vox Ecclesiæ* [la voix de l'Église] ni par la *vox populi*. Si ces pontifes, qui eurent pourtant à souffrir tellement au titre de pape, ne supportèrent pas leur peine avec un tel degré d'amour qu'ils en soient des saints canonisés, comment s'étonner que d'autres papes, qui envisageraient leur charge d'un point de vue mondain, ne puissent commettre des manquements graves, ni imposer à l'Église du Christ une épreuve particulièrement redoutable et déchirante ? Quand ils sont réduits à l'extrémité d'avoir de tels papes, les fidèles, les prêtres, les évêques qui veulent vivre de l'Église ont le grand souci non seulement de prier pour le pontife suprême, qui est alors un grand sujet d'affliction pour l'Église, mais ils s'attachent eux-mêmes d'abord, et plus que jamais, à la Tradition apostolique : la tradition sur les dogmes, le missel et le rituel ; la tradition sur le progrès intérieur et sur l'appel de tous au parfait amour dans le Christ.

C'est ici que la mission de ce frère prêcheur qui est, sans doute, de tous les saints, celui qui a travaillé le plus directement pour la papauté, c'est ici que la mission du fils de saint Dominique, Vincent Ferrier, est particulièrement éclairante. Ange du jugement, légat *a latere Christi*, faisant déposer un pape après avoir usé à son égard d'une infinie patience, Vincent Ferrier est aussi, et du même mouvement, le missionnaire intrépide et

plein de bénignité, débordant de prodiges et de miracles, qui annonce l'Évangile à l'immense foule du peuple chrétien. Il porte dans son cœur d'apôtre non seulement le pontife suprême, si énigmatique, si obstiné, si dur, mais encore tout l'ensemble du troupeau du Christ, la multitude de ce menu peuple désemparé, la *turba magna ex omnibus tribubus et populis et linguis* [7]. Vincent a compris que le service authentique de l'Église est loin d'être le souci majeur du vicaire du Christ ; le pape fait passer avant tout la satisfaction de son obscure volonté de puissance. Mais si, au moins parmi les fidèles, le sens de la vie dans l'Église pouvait être réveillé, le souci de vivre en conformité avec les dogmes et les sacrements reçus de la Tradition apostolique, si un souffle pur et véhément de conversion et de prière déferlait enfin sur cette chrétienté languissante et désolée, alors sans doute pourrait enfin venir un vicaire du Christ qui serait vraiment humble, aurait une conscience chrétienne de sa charge suréminente, se préoccuperait de la remplir au mieux dans l'esprit du Souverain Prêtre. Si le peuple chrétien retrouve une vie en accord avec la Tradition apostolique, alors il deviendra impossible au vicaire de Jésus-Christ, quand il s'agira de maintenir et défendre cette Tradition, de tomber dans certains égarements trop profonds, de se laisser aller à certaines complicités avec le mensonge. Il deviendra nécessaire que, sans tarder, un bon pape et peut-être un saint pape succède au pape mauvais ou égaré.

Mais trop de fidèles, de prêtres, d'évêques, voudraient que dans les jours de grand malheur, lorsque l'épreuve vient à l'Église par son pape, les choses se remettent en ordre sans qu'ils aient rien à faire ou presque rien. Tout au plus acceptent-ils de murmurer quelques oraisons. Ils hésitent même devant le rosaire quotidien : cinq dizaines chaque jour offertes à Notre-Dame, en l'honneur de la vie cachée, de la passion et de la gloire de Jésus. Ils ont très peu d'envie, en ce qui les regarde, de s'approfondir dans la fidélité à la Tradition apostolique : dogmes, missel et rituel, vie intérieure (car le progrès de la vie intérieure fait évidemment partie de la Tradition apostolique). Ayant à leur propre place consenti à la tiédeur, ils se scandalisent néanmoins de ce que le pape, à sa place de pape, ne soit pas, lui non plus, très fervent quand il s'agit de garder pour l'Église entière la Tradition apostolique, c'est-à-dire de remplir fidèlement la mission unique qui lui est confiée. Cette vue des choses n'est pas juste. Plus nous avons besoin d'un saint pape, plus nous devons commencer par mettre notre vie, avec la grâce de Dieu et en tenant la Tradition, dans le sillage des saints. Alors le Seigneur Jésus finira par accorder au troupeau le berger visible dont il se sera efforcé de se rendre digne.

A l'insuffisance ou à la défection du chef n'ajoutons pas notre négligence particulière. Que la Tradition apostolique soit au moins vivante au cœur des fidèles même si, pour le moment, elle est languissante dans le cœur et les décisions de celui qui est responsable au niveau de l'Église. Alors certainement le Seigneur nous fera miséricorde.

Encore faut-il pour cela que notre vie intérieure se réfère non au pape mais à Jésus-Christ. Notre vie intérieure qui inclut évidemment les vérités de la révélation au

[7] — La foule immense provenant de toutes les tribus, tous les peuples et toutes les nations, Ap 5, 9 (NDLR).

sujet du pape doit se référer purement au Souverain Prêtre, à notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ, pour arriver à surmonter les scandales qui viennent à l'Église par le pape.

Telle est la leçon immortelle de saint Vincent Ferrier au temps apocalyptique de l'une des défaillances majeures du pontife romain. Mais avec le modernisme nous sommes en train de connaître des épreuves plus terribles. Raisons plus impérieuses pour nous de vivre encore plus purement, et sur tous les points, de la Tradition apostolique ; – sur tous les points, y compris ce point capital dont on ne parle presque jamais depuis la mort du père dominicain Garrigou-Lagrange : la tendance *effective* à la perfection de l'amour. Et pourtant, dans la doctrine *morale* révélée par le Seigneur et transmise par les apôtres, il est dit que nous devons tendre à l'amour parfait, puisque la loi de croissance dans le Christ est propre à la grâce et à la charité qui nous unissent au Christ.

*
* *

6. Transcendance et obscurité du dogme relatif au pape : le dogme d'un pontife qui est vicaire universel de Jésus-Christ et qui, toutefois, n'est pas à l'abri de défaillances, même graves, qui peuvent être fort dangereuses pour les sujets. Or le dogme du pontife romain n'est lui-même que l'un des aspects du mystère plus fondamental de l'Église. On sait que deux grandes propositions nous introduisent à ce mystère [8] : d'abord l'Église, recrutée parmi les pécheurs, dont nous sommes tous, est cependant la dispensatrice infaillible de la lumière et de la grâce, car infailliblement du haut des cieux son Chef et Sauveur l'anime, la soutient et la gouverne ; cependant que, sur la terre même, il offre par elle son sacrifice et la nourrit de sa propre substance. Ensuite l'Église, Épouse sainte du Seigneur Jésus, doit avoir part à la croix, y compris la croix de la trahison par les siens ; – elle ne laisse pas pour autant d'être assez fortement assistée dans sa structure hiérarchique, à commencer par le pape, et d'être assez brûlante de charité, en un mot elle demeure en tout temps assez pure et sainte, pour être capable de participer aux épreuves de son Époux, y compris la trahison de certains hiérarques, en conservant intactes sa maîtrise intérieure et sa force surnaturelle. Jamais l'Église ne sera livrée au vertige.

Si, dans notre vie intérieure, la vérité chrétienne au sujet du pape est située comme il faut à l'intérieur de la vérité chrétienne au sujet de l'Église, nous surmonterons dans la lumière le scandale du mensonge qui peut survenir à l'Église par le vicaire du Christ ou par les successeurs des apôtres. En cela, du moins quant aux évêques, sainte Jeanne d'Arc est un modèle incomparable. A notre tour, et selon notre chétive mesure, nous essaierons d'être fidèles à ce qui fut l'une des grâces particulières de sainte Jeanne d'Arc.

*

8 — Voir dans notre livre sur *Les mystères du royaume de la grâce*, tome I, le chapitre 7. (Dominique M. Morin).

* *

7. Lorsque nous pensons au pape de maintenant, au modernisme installé dans l'Église, à la Tradition apostolique, à la persévérance dans cette Tradition, nous en sommes de plus en plus réduits à ne pouvoir considérer ces questions que dans la prière, dans une imploration instante pour l'Église entière et pour celui qui, de nos jours, tient en ses mains les clefs du royaume des cieux. Il les tient en ses mains, mais il ne s'en sert pour ainsi dire pas. Il laisse ouvertes les portes de la bergerie qui donnent sur les chemins d'approche des brigands ; il ne ferme pas ces portes protectrices que ses prédécesseurs avaient invariablement maintenues closes avec serrures incassables et cadenas infrangibles ; parfois même, et c'est l'équivoque de l'œcuménisme postconciliaire, il fait semblant d'ouvrir ce qui, à jamais, sera tenu fermé. Nous voici réduits à la nécessité de ne penser à l'Église qu'en priant pour elle et pour le pape. C'est une bénédiction. Cependant penser à notre Mère, penser à l'Épouse du Christ dans ces conditions de grande pitié, ne diminue en rien la résolution d'y voir clair. Au moins que cette lucidité indispensable, cette lucidité sans quoi se détendrait toute force, soit pénétrée de tant d'humilité et de douceur que nous fassions violence au Souverain Prêtre pour qu'il se hâte de nous secourir. *Deus in adjutorium meum intende*, *Domine ad adjuvandum me festina* [9]. Qu'il lui plaise de charger sa très sainte Mère, Marie immaculée, de nous apporter au plus tôt le remède efficace.

[9] — Dieu venez à mon aide, Seigneur hâtez-vous de me secourir (invocation au début de l'office divin) (NDLR).

Le régime de l'Église et la sanctification

Dans le Nouveau Testament l'Église n'est qu'un grain de sénevé, elle ne nous apparaît pas encore comme un grand arbre. Son mystère propre nous est cependant révélé avec une clarté suffisante pour ne laisser aucun doute sur sa constitution hiérarchique et sur le statut personnel des pouvoirs. Le pouvoir de régence suprême et de souveraine juridiction est conféré au seul vicaire du Christ et non pas à un synode ; au seul Pierre et non pas à une assemblée. Le pouvoir d'offrir le saint sacrifice n'est pas donné à tous indistinctement, mais aux seuls apôtres et à ceux des chrétiens qu'ils auront ordonnés. La juridiction sur les Églises particulières dont nous parlent souvent les épîtres de saint Paul revient à un évêque déterminé, et non pas à un comité composé de laïcs et de clercs.

A la différence de ce qui se passe dans les cités terrestres les pouvoirs donnés dans la cité sainte, dans le royaume de Dieu, visent un objet transcendant et céleste – un ordre de réalités divines, un bien commun proprement surnaturel. *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* (Mt 28, 19). – *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux* (Mt 16, 19). – *Faites ceci en mémoire de moi. Chaque fois en effet que vous mangerez ce pain et boirez ce calice vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il revienne* (1 Co 11, 25-26).

Ce qui est mis en cause de nos jours c'est non seulement la portée transcendante et surnaturelle des pouvoirs départis à l'Église mais aussi, et peut-être davantage, leur appropriation. Or l'ordination divine contre laquelle nous ne pouvons rien, a voulu que, dans l'Église, les pouvoirs soient personnellement appropriés. Le régime d'assemblée, le gouvernement de type démocratique et rousseauiste est étranger au royaume de Dieu. Les conciles même ne font pas exception. Car s'il est vrai que, dans ces grands rassemblements œcuméniques, ce sont les évêques en corps qui définissent (sauf à Vatican II) et qui légifèrent, il n'en reste pas moins, d'abord que leurs décisions n'ont de portée que pour autant que le souverain pontife les sanctionne, ensuite que l'autorité de chaque évêque sur son diocèse n'est aucunement suspendue du fait du concile, ni transférée au corps épiscopal.

*
* *

La démocratie de type rousseauiste est un régime conçu et appliqué de telle manière que le nombre prime le droit et que les vrais responsables, ceux qui de fait exercent l'autorité, aient ordinairement le moyen de se dérober ; en effet les détenteurs

officiels du pouvoir sont hypocritement dépossédés du pouvoir effectif ; la réalité du pouvoir est transférée à des autorités parallèles, irresponsables et fuyantes. C'est en cela que la démocratie rousseauiste est un régime de mensonge [10]. Elle est encore plus intolérable dans la sainte Église – dans le royaume de toute vérité – que dans les royaumes de ce monde.

Du reste il suffit de voir à l'œuvre le régime démocratique de la collégialité pour être fixé sur son degré d'hypocrisie et sa malice intrinsèque. Au bout de quelques années à peine, quels sont en effet les fruits du système collégial ? Un catéchisme faussé grâce au *Fonds obligatoire* [11], une morale du mariage pervertie grâce à la *note 16* [12], une messe devenue équivoque, parfois invalide, souvent sacrilège, grâce aux transformations rituelles effrénées. Dans tout cela, rien, absolument rien dont on puisse faire retomber la faute sans crainte d'erreur sur telle ou telle tête épiscopale, comme nous faisons retomber sur Martin Luther l'initiative d'avoir marié les prêtres. Dans les bouleversements révolutionnaires qui saccagent l'Église de France, et qui étaient inconcevables il y a seulement dix ans, tout est imposé par un pouvoir sans tête, collégialement, dans l'anonymat des majorités écrasantes. A qui nous en prendre et comment nous prononcer ? En promulguant le *Fonds obligatoire* ou la *note 16* la collégialité de Lourdes n'exécutait quand même pas un ordre immédiat et explicite du Saint-Siège. Accuserons-nous tel évêque, tel archevêque, tel cardinal ? Mais pourquoi celui-ci plutôt que celui-là ? Ils se perdent tous, ils sont tous noyés dans l'assemblée. C'est l'assemblée qui a voulu cela, cette destruction de la foi, de la morale et du culte. L'assemblée c'est-à-dire tout le monde et personne. L'assemblée a ratifié par un vote massif les propositions élaborées dans les petits groupes de théologiens, à la majorité des suffrages. De l'assemblée aux commissions, des commissions aux petits groupes, des petits groupes aux comités restreints, on a eu continuellement un moyen commode de se renvoyer la balle sans jamais savoir qui le premier au juste l'avait lancée, ni pour atteindre exactement quel but. Seulement le but, la démolition de la religion, était bel et bien touché. A chacune des assemblées plénières collégiales, la destruction de la doctrine, de la morale et de la liturgie a fait des progrès considérables. Mais qui est le destructeur ? Tous les évêques ou de peu s'en faut, si on considère le mécanisme de la majorité des suffrages, mais un petit nombre difficile à identifier, si on considère la détermination personnelle, mûrement délibérée, réfléchie et calculée. Et c'est en cela que le système collégial est hypocrite et contre-nature : il exempte au *maximum* un chacun du poids de ses responsabilités propres et des intolérables brûlures du remords, mais en même temps et par le même mécanisme il fait

10 — Sur ces questions, trois livres particulièrement vigoureux, même s'ils sont incomplets : Maurras : *La démocratie religieuse* ; – Augustin Cochin : *Les sociétés de pensée et la démocratie* ; – *La libre pensée et la Révolution* (Plon, édit. Paris). – La pensée de Maurras n'est pas *vitalement* chrétienne. Il reste que beaucoup de ses vues politiques, y compris en matière religieuse, sont admirablement justes et pénétrantes. Il est normal de les mettre à profit dans la lumière de la foi.

11 — Avant la parution de *Pierres vivantes*, on désignait ainsi les consignes pour l'enseignement du catéchisme en France (NDLR).

12 — Note par laquelle, en octobre 1968, l'assemblée collégiale de Lourdes rejetait sans franchise les prescriptions et les interdictions de *Humanæ vitæ*. – Voir *Itinéraires* de décembre 1968.

coopérer un chacun aux pires forfaits, à l'instauration d'une religion pseudo-chrétienne sous un masque chrétien. Eh bien ! le système collégial ne fait qu'étendre à l'Église les méfaits de la démocratie rousseauiste. Qu'il se prolongeât quelques années encore et l'Église serait vidée de ses pouvoirs divins de transmettre infailliblement la révélation, célébrer la vraie messe, donner les vrais sacrements, assurer les ordinations valides. Car les ordinations elles-mêmes n'échapperaient pas à l'universel désastre. Que l'évêque qui ordonne en vienne progressivement à rejeter la foi de l'Église dans le saint sacrifice de la messe, que, par une conséquence normale, son intention se modifie et qu'elle ne soit plus d'ordonner en vue du saint sacrifice, alors il cesse par le fait même de conférer aux ordinands le caractère sacerdotal ; son ordination s'annule. C'est par un semblable *processus* que les évêques anglicans, au 16e siècle, cessèrent de conférer validement les saints ordres. Or il est dans la logique de la collégialité de renouveler ce *processus*, ou plutôt de le systématiser et de l'étendre. La collégialité en effet a tout ce qu'il faut pour transformer la foi et donc la détruire, mais rien pour la préserver. En dépouillant *pratiquement* l'évêque de son pouvoir personnel de transmettre la sainte doctrine, en soumettant la foi de l'évêque au recyclage des assemblées délibérantes et votantes, la collégialité en vient insensiblement à transformer la foi de l'évêque ; sa foi étant changée il adviendra que change également son intention en conférant les sacrements qui relèvent de son pouvoir ; le changement de rite suivra sans tarder le changement d'intention ; alors le sacrement deviendra nul.

Les évêques qui passèrent à l'anglicanisme sous Édouard VI, au 16e siècle, avaient certainement reçu une consécration valide ; ils détenaient certainement le pouvoir d'ordre. Il reste que dans les ordinations qu'ils conféraient il arriva un moment – à partir du jour où ayant perdu la foi au saint sacrifice, ils changèrent leur intention et changèrent le rituel – il arriva donc un moment où leurs pouvoirs, quelle qu'en fut la réalité, n'eurent plus aucun effet, cessèrent de conférer le seul véritable sacerdoce [13]. Voilà sans aucun doute ce qui se produirait avec les évêques collégialisés si le système n'était bientôt réduit en miettes.

Les pouvoirs de l'Église, aussi bien dans la ligne de la juridiction que dans celle de l'ordre, sont des pouvoirs personnels. C'est ainsi que le Seigneur les a fondés une fois pour toutes. Et il les a ainsi fondés parce que l'appropriation personnelle est en harmonie avec les saintes lois de la franchise et de l'honneur. Que chaque ministre sache donc que c'est lui qui est choisi, honoré à ce point, investi de cette charge divine ; lui et non pas un groupe anonyme. Que chacun de ceux qui recourent aux ministres du Seigneur et se soumettent à leurs pouvoirs – et les ministres eux-mêmes se trouvent dans ce cas à l'égard de leurs confrères – que chacun de ceux qui écoutent la prédication, vont à confesse, participent au saint sacrifice, se sente en sécurité, n'ait pas à se méfier de l'imposture, n'en soit pas réduit à cette condition désespérante et honteuse de ne pas savoir à qui il a affaire, et en définitive qu'est-ce qui est en cause : le pouvoir authentique,

---

13 — Voir DTC, « Ordinations anglicanes », à la section 3 : arguments contre la validité – col. 1168 et sq. surtout col. 1183 à 1186.

effectivement surnaturel, d'un ministre du Christ, ou le simulacre de pouvoir d'une assemblée sans visage ?

*
* *

Le Seigneur ayant voulu que les pouvoirs, dans son Église, soient personnellement attribués et exercés, ne permettra pas que la collégialité les résorbe et les supprime. Il mettra plutôt fin à la collégialité d'une manière ou d'une autre. Nous n'avons donc pas à craindre, mais à prier en toute confiance, exercer sans peur, selon la Tradition et dans notre sphère, le pouvoir qui est le nôtre, préparer ainsi les temps heureux où Rome se ressouviendra d'être Rome et les évêques d'être des évêques [14]. Car Rome retrouvera sa primauté – et fera cesser, notamment, cette comédie collégiale qui permet aux évêques de faire schisme en assemblée nationale, en groupe organisé, et collectivement, alors que nul d'entre eux ne se risque à se déclarer personnellement schismatique, bien au contraire. Les évêques exerceront à nouveau franchement leur pouvoir pour paître leur troupeau selon la Tradition de la saine doctrine et du culte véritable. Bien loin de se faire les exécutants serviles des décisions modernistes votées par la majorité de l'assemblée, ils enseigneront eux-mêmes et feront enseigner la foi catholique ; ils célébreront à nouveau la messe de toujours et veilleront à ce qu'elle soit célébrée dignement. Parce que notre foi ne se trompe pas en croyant à la papauté et à l'épiscopat selon la forme personnelle établie par le Seigneur, nous sommes certains que le temps du collégialisme est mesuré. Il ne faudra pas un siècle, ni un demi-siècle, pour qu'on en finisse avec ces dialogues d'irresponsables qui se multiplient depuis le concile.

« Monseigneur, comment avez-vous pu supporter les propos de ce religieux dans la conférence qu'il vient de nous faire sur le péché originel et le baptême des enfants ?

« — Pour ma part, je ne parlerais pas ainsi. Mais que puis-je faire et comment intervenir puisque la collégialité des évêques de France estime maintenant qu'on n'a plus de certitude sur toutes choses.

« — Monseigneur, comment supportez-vous que tel père réunisse périodiquement les prêtres de votre diocèse pour les initier à ce qu'il faut appeler par son nom : une parodie de la sainte messe ?

« — Personnellement, je ne goûte ni ses théories, ni ses manières. Mais enfin il est mandaté ou il s'est fait mandater par la commission liturgique ; et cette commission est agréée et encouragée par nos assemblées collégiales. Comment voulez-vous que moi, tout seul parmi les évêques, je m'élève là contre ? C'est impossible. »

---

14 — Nous n'envisageons dans cette *Brève apologie* que la première propriété de la collégialité : dépersonnalisation et donc annulation des pouvoirs. Nous n'avons garde d'oublier toutefois la seconde propriété, inséparable de la première et non moins ruineuse : la suppression de la souveraineté pontificale. Car selon la très pertinente formule de l'abbé Dulac (*Courrier de Rome*, 10 janvier 1971) : « La collégialité épiscopale tend à dédoubler le pouvoir souverain et en répartir les responsabilités entre celui qu'on appelait le souverain pontife et les églises locales. »

Ce serait tout à fait possible si l'évêque avait un peu de courage sacerdotal, osait regarder en face son devoir, s'exposer au mépris, aux moqueries, peut-être à la relégation sociologique, afin de rendre témoignage au Souverain Prêtre : Jésus-Christ. Mais il s'est laissé prendre dans une machine et dans des engrenages combinés tout exprès pour l'empêcher d'exister lui-même (dans la légitime soumission à Rome). Après cette démission préalable où trouver le courage requis pour confesser la foi et combattre les hérétiques ? La première faute fut d'entrer dans ce système collégial, de type rousseauiste, où le détenteur officiel du pouvoir est dépossédé du pouvoir effectif tout en ayant l'apparence de le garder. Mais le système sera mis en pièces et tous ses mécanismes voleront en éclats. Sans doute les commissions spécialisées ne seront-elles pas abolies. Elles furent indispensables de tout temps pour l'étude de questions particulièrement ardues. Seulement elles ne fonctionneront plus dans l'anonymat. On saura qui les nomme, jusqu'où s'étend leur compétence, devant qui les membres qui les composent doivent répondre de leur travail. De même pour les rencontres entre évêques. Elles ne seront pas suspendues, parce qu'elles sont dans la nature des choses et qu'elles favorisent, jusqu'à un certain point, la ferveur de la prière et la fécondité de l'apostolat. Mais qu'elles soient réglées par un statut précis approuvé de Rome ; que chaque évêque soit encouragé à prendre ses devoirs encore plus à cœur, loin d'être annihilé dans un appareil qui le dépossède de ses pouvoirs et le dispense de porter les responsabilités de son ministère. Que cesse en un mot la révolution collégialiste et démocratique : il y va de la sainteté de l'Église et de notre propre sanctification.

*
* *

Car la sainteté de toute l'Église et la sanctification de chacun dans l'Église demande et requiert non pas que nous n'ayons jamais à surmonter le scandale de l'hérésie chez un évêque ou chez un docteur accrédité par l'évêque, mais que le recours à la chaire de Pierre soit possible contre l'hérétique, que l'hérétique ne devienne pas indiscernable par Rome, insaisissable, dissimulé dans le brouillard opaque de la collégialité qui l'encourage ou le défend. La sainteté de toute l'Église et la sanctification de chacun dans l'Église demande et requiert non pas que ne se produise jamais le scandale de messes invalides ou sacrilèges, mais que les évêques coupables ou complices de telles énormités ne trouvent plus le moyen quasi-infaillible, grâce à l'habile camouflage collégial, de passer pour innocents et de se soustraire à la justice du pontife romain. Car s'*il est nécessaire que les scandales arrivent*, il est non moins nécessaire que l'Église ne soit pas dominée par les scandales, et donc que son régime lui permette de vaincre les scandales, de demeurer sainte et sanctifiante. Or tel est bien l'effet du régime dont le Seigneur l'a pourvue grâce à des pouvoirs surnaturels hiérarchisés, assistés par le Saint-Esprit, personnellement attribués.

*

* *

Les désordres post-conciliaires en général, et la collégialité perverse en particulier, auraient été contenus et refoulés aussitôt si les prêtres en grand nombre n'avaient eu d'autres aspirations que de glorifier le Souverain Prêtre, en traitant avec le plus grand respect les pouvoirs ineffables qu'il a remis entre nos mains. Il doit suffire à tout prêtre du premier ou second ordre de faire honneur à celui qui nous a consacrés. Il doit nous suffire d'agir en tout comme ses ministres fidèles [15] ; faire ce qui est en nous pour qu'il trouve consolation et gloire quand il lui plaît de se servir de nous, soit comme purs instruments dans le saint sacrifice, soit comme dispensateurs de sa vérité dans la prédication, soit comme lieutenants de sa souveraineté dans l'exercice de la juridiction qui peut nous revenir pour une certaine part.

Des prêtres et des évêques ayant pris profondément conscience que le Seigneur lui-même daigne se servir d'eux pour offrir la sainte messe, sont horrifiés à la seule idée de rites polyvalents ; ils n'admettent à aucun prix ni sous aucun prétexte, alors qu'ils se donnent au Seigneur de toute vérité pour qu'il offre par eux son sacrifice, de ne pas se conformer, dans une fonction aussi sainte, aux rites loyaux, non équivoques, marqués de la plus humble révérence, que la Tradition nous a gardés. L'incompatibilité est absolue entre le Dieu de toute vérité et les rites équivoques. C'est se moquer du Seigneur avec beaucoup d'insolence et une méchanceté horrible que d'accomplir le mystère de la foi – *mysterium fidei* – selon un rite qui conduit par lui-même à la destruction de la foi.

Seigneur, gémit intérieurement le prêtre fidèle, Seigneur, que vous ayez la satisfaction de trouver en moi un digne ministre dans le saint sacrifice que vous allez offrir par moi en vous servant du pauvre pécheur que je suis. Que je fasse au moins cela pour vous de ne pas vous contrister alors que vous daignez vous servir de moi. Et pour ne pas vous contrister, pour que je sois livré à votre action en toute disponibilité, que ferais-je de mieux que de commencer par m'en tenir aux rites très saints, sanctionnés par l'Église de toujours ? – Et, de son côté, l'évêque qui entrevoit la confiance que lui a faite Jésus-Christ quand il lui a confié une portion de son troupeau, ne demandera-t-il pas au Pontife souverain et éternel d'être à la perfection la vivante image du Bon Pasteur ; qu'au moins, il n'hésite pas à porter les devoirs de sa charge à ses propres risques et périls, à la vie et à la mort, bien loin de s'en laisser dépouiller par la collégialité irresponsable ; qu'il transmette fidèlement la doctrine de la foi et, pour cela, qu'il garde la Tradition catholique.

Que nous tous qui, grâce à l'intercession de la Vierge corédemptrice, avons eu part au sacerdoce ministériel, nous ayons la résolution très ferme d'honorer le Souverain Prêtre ; alors nos pouvoirs seront exercés d'une manière pleinement conforme à l'institution du Seigneur et à la Tradition de son Église – pour la sanctification des fidèles, notre propre sanctification et la splendeur accrue de la sainte cité.

---

15 — Ce que l'on demande à des intendants c'est d'être trouvés fidèles (1 Co 4, 2).

*
* *

De même que l'on parlerait de la charité surnaturelle tout de travers si l'on essayait de l'expliquer en termes d'amour sentimental, de même que l'on se tromperait absolument sur la justification si on la concevait comme Luther à l'image d'une non-imputation de la faute commise, par une sorte de fiction juridique, de même raisonnerait-on à contre-sens si, pour pénétrer dans le mystère de l'Église, on allait prendre *une analogie*, sans peut-être s'en rendre compte, dans les sociétés contre-nature, les sociétés révolutionnaires, celles qui, de diverses façons, se proposent les mirages du messianisme terrestre comme idéal à atteindre et bien commun à réaliser ; celles qui établissent leur pouvoir sur des organisations occultes et des structures anonymes.

N'importe quelles analogies ne permettent pas de réfléchir à n'importe quels mystères surnaturels, n'importe quelles notions ne peuvent être mises en œuvre pour parvenir à une certaine intelligence des secrets révélés par Dieu. Il ne suffit point, par exemple, pour saisir la vérité sur la sainte humanité du Christ de lui attribuer pêle-mêle les grandeurs et les faiblesses de la condition humaine ; il faut voir au contraire que la nature qu'il daigne assumer ne peut être que *remplie de sagesse et de grâce*, ensuite que les infirmités qu'il veut faire siennes ne peuvent jamais être les tares physiques ou psychiques qui tiennent au manque d'intégrité qui a suivi le péché originel [16] ; le Christ a été sujet à la soif, à la fatigue, à certaines tristesses et aux tourments terribles de la croix, mais il était nécessairement exempt de la maladie ou des déficiences psychologiques. (Il ne pouvait souffrir de ces maux que dans les membres de son Corps mystique [17]).

Eh bien ! il en est en quelque sorte de l'Église comme du Christ lui-même, puisqu'elle n'est rien d'autre que *Jésus-Christ répandu et communiqué*. Pour exprimer le vrai à son sujet, il faut comprendre que cette société venue du ciel fait sienne et surélève à son niveau certaines propriétés d'une société juste, mais demeure exempte, obligatoirement, des artifices et des tares qui sont inséparables d'une société de type révolutionnaire.

Or la conception de l'Église qui se répand de nos jours a ceci de nouveau qu'elle est une transposition d'une idée fausse et pernicieuse : l'idée rousseauiste ou maçonnique de la société. Si beaucoup de théologiens ou prétendus tels, admirent la collégialité, s'ils applaudissent à telles initiatives d'un pseudo-messianisme qui est une parodie de l'Évangile, c'est qu'ils trouvent tout normal le concept révolutionnaire de société. Dès lors leur théologie de l'Église devient aberrante.

La politique fait chavirer leur théologie. Dans certains cas c'est la foi elle-même, le contenu de la foi et la religion tout entière qui fait naufrage parce qu'elle ne peut plus résister à la poussée, plus ou moins consciente, d'une erreur politique qui envahit tout l'univers mental, d'une passion politique désorbitée qui a les exigences implacables d'un faux messianisme.

---

16 — Voir III, q. 14, a. 4.
17 — Voir Pascal, « Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies », surtout le paragraphe 10.

Le mystère de l'Église est alors transposé non seulement en une simple réalité de ce monde mais, ce qui est pire, en une réalité anti-naturelle, un monstre cérébral et dévastateur qu'il est impossible d'assouvir. C'est contre cette altération radicale, cette falsification perverse du mystère de l'Église que nous avons rappelé la doctrine traditionnelle de la *Sancta Civitas*.

La cité de la grâce chrétienne

A plus d'un titre, l'Église de Dieu peut être définie comme la cité de la grâce chrétienne. D'abord, en ce sens évident que l'auteur et dispensateur de toute grâce, Jésus lui-même, est demeuré présent dans son Église par l'eucharistie ; il y est en vertu d'une présence non diminuée ni atténuée. Jésus en personne réside toujours dans son Église, aussi réellement présent qu'il est présent à la droite du Père, aussi réellement immolé que sur le Calvaire, encore que présence et immolation se réalisent d'une façon sacramentelle. L'auteur de la grâce est à jamais présent dans son Église, ne cessant de l'atteindre par contact sacramentel et de la combler de grâce. Il fait cela par ses ministres en vertu de pouvoirs hiérarchiques surnaturels, de sorte que l'Église est constituée à la fois comme véritable cité et comme cité sainte.

L'Église est encore cité de grâce en ce sens que la fonction propre et réservée de cette société est d'ordre surnaturel ; les pouvoirs indestructibles qui sont conférés à sa hiérarchie assurent, avec l'assistance indéfectible du Saint-Esprit, deux grands types de fonction : d'une part garder intacte et expliciter la révélation définitive donnée par Notre-Seigneur en vue de notre salut, de notre vie selon la grâce ; d'autre part conférer les sacrements qui sont les signes efficaces de la grâce, qui nous configurent à Jésus-Christ et, du moins pour trois d'entre eux, nous marquent d'un caractère.

D'un troisième point de vue, l'Église peut être appelée la cité de la grâce chrétienne car, en vertu de la charité qui ne cesse d'être répandue dans son cœur, en particulier par le moyen des sacrements, l'Église est le temple du Saint-Esprit qui demeure en elle par inhabitation de grâce et d'amour.

Ainsi, que l'on considère l'Église comme médiatrice de vérité et de vie divines ou comme demeure de Dieu, sous ces deux aspects elle est un mystère intrinsèquement surnaturel. Elle se présente comme une société hiérarchique et ordonnée qui transcende les sociétés terrestres et les patries d'ici-bas. Elle les transcende, mais aussi elle les purifie et les transforme ; elle ne demande qu'à les éveiller à l'ordre temporel chrétien, à les élever au niveau de sociétés chrétiennes, de chrétientés.

*
* *

Ce qu'il importe de bien comprendre en tout temps, mais plus encore en cette heure de ténèbres où le modernisme travaille à dissoudre l'Église de l'intérieur, c'est que les deux grandeurs essentielles de l'Église : demeure de Dieu, médiatrice du salut sont, ici-bas, nécessairement inséparables. Sans doute, lorsque l'Église ayant rejoint son Époux dans la vision béatifique, étant passée tout entière de ce monde vers le Père (Jn 13, 1), sera devenue enfin tout entière glorieuse, sans doute alors sera-t-elle la Jérusalem uniquement triomphante ; elle cessera de remplir sa charge de médiation. Comment

serait-elle encore médiatrice de vérité, puisque nous verrons face à face ? ou médiatrice de vie divine, puisque nous posséderons sans avoir besoin de signes sacramentels ? ou médiatrice pour un sacrifice propitiatoire et suppliant, puisqu'il n'y aura plus de péché à réparer et que nous serons consommés dans le pur amour ? La grandeur qui fait l'Église demeure de Dieu dure toute l'éternité ; la grandeur qui fait l'Église médiatrice de salut ne dure pas plus que le temps. Il reste que, sur cette terre, jusqu'à la fin du pèlerinage terrestre des enfants d'Adam, jusqu'à l'achèvement des générations humaines, la grandeur de vie mystique et de sainteté et la présence réelle eucharistique, en un mot la grandeur de l'Église comme demeure de Dieu, adhère de toute part à la grandeur de médiatrice et se soutient par celle-ci.

Tout l'effort du modernisme consiste à corroder la grandeur de médiation, – disons de médiation hiérarchique – dans la pensée qu'il rongerait et détruirait du même coup la grandeur de sainteté, qu'il ruinerait l'Église comme demeure de Dieu. En vérité il ne détruira ni l'une ni l'autre. Il ne détruira pas l'Église comme demeure de Dieu parce que d'abord sa rage et son astuce seront impuissantes contre l'Église en tant que médiatrice du salut.

J'ai parlé de l'astuce du modernisme. Il faut préciser. Ce n'est pas une astuce commune et ordinaire ; c'est une astuce diabolique. Elle prend un biais auquel on ne songe pas. Le modernisme n'engage pas une attaque de front.

Il ne va pas nier tout haut que l'Église soit médiatrice de vérité et de grâce, qu'elle soit dotée de pouvoirs hiérarchiques en vue de cette fonction. Mais le modernisme se glisse et s'insinue au point précis où des moyens d'institution ecclésiastique susceptibles d'une certaine variation se joignent au donné d'institution divine, dont ils sont l'indispensable instrument. Même, par exemple, quand le modernisme nie que l'Église soit dépositaire infaillible et messagère fidèle de la révélation du Christ, il ne fait pas de cette franche négation son arme principale. Il trouve beaucoup plus habile, et c'est plus habile en effet, de passer habituellement sous silence, de relativiser sans faire de bruit les formules et les anathématismes, autrement dit les humbles conditions humaines d'un langage certain et d'une pensée précise. Dans la mesure où il y réussit, il est évident qu'il n'est plus besoin de dénier à l'Église le pouvoir de dispenser la vérité surnaturelle ; il est inutile de faire son procès à ce sujet, puisqu'on lui enlève le moyen élémentaire de remplir son rôle.

Même procédé au sujet des pouvoirs hiérarchiques. Encore que le modernisme ne se prive pas de combattre la primauté romaine ou la succession apostolique des évêques, il préfère, et de beaucoup, les neutraliser sans en avoir l'air, en essayant de rendre impossibles les humbles conditions instituées par l'Église pour permettre leur exercice juste et régulier ; le moyen du modernisme est ici la démocratisation, baptisée collégialité, c'est-à-dire tout un système rousseauiste et révolutionnaire de réunions, d'assemblées et de votes, tout un appareil de commissions, qui réduisent la primauté romaine ou la juridiction de l'évêque à n'être plus que l'ombre d'elle-même.

C'est une méthode semblable, – cette méthode qui consiste à s'insinuer à la jointure de ce qui est d'institution divine et de ce qui est d'institution ecclésiale – qui est

appliquée à la messe et aux sacrements. Si la méthode réussissait, les sacrements cesseraient d'être des signes efficaces de la grâce, pour devenir des cérémonies hérétiques et vides. La messe cesserait d'être en vérité le saint sacrifice, pour tomber au rang de représentation religieuse plus ou moins digne. On voit très bien la méthode suivie pour en venir là. Sous prétexte que les rubriques et les formulaires, les rites et les prières qui entourent et solennisent la forme sacramentelle, ne sont point fixées par l'Évangile, sous prétexte qu'elles ont connu des variations au cours des âges, on prétend qu'elles sont purement humaines. On les rend multiformes, polyvalentes, indéfiniment évolutives au gré des *urgences pastorales*. Après quoi, la forme sacramentelle, démantelée des humbles éléments protecteurs exigés par l'humaine condition, est profondément menacée de devenir inopérante et invalide.

Ce procédé de destruction est beaucoup plus dangereux qu'une contestation loyale ; il peut se généraliser beaucoup plus parmi les pasteurs et les fidèles avant que ceux-ci ne l'aient repéré. Il peut se couvrir d'une apparence de raison, puisque l'élément qu'il veut laisser tomber n'est pas d'institution divine. On ne trouve en effet, dans le Nouveau Testament, ni l'organisation de l'Église par diocèses, ni le canon romain latin, ni la réglementation du rite de la communion, ni les formules dogmatiques de Nicée, de Chalcédoine ou de Trente. Seulement, si vous bouleversez tout cela, si vous tenez que tout cela peut devenir le jouet de quelque mutation conciliaire et qu'il n'y a rien à dire puisque la majorité l'accepte, que le monde l'attend et que le progrès historique l'exige, si vous pensez et si vous faites ainsi, vous détruisez la fonction médiatrice de l'Église ; si vous arriviez à votre but, l'Église cesserait d'être le temple de Dieu. Comment Dieu, en effet, habiterait-il, par la charité théologale, dans une Église dont la foi serait incertaine, le pouvoir d'ordre douteux et l'eucharistie hérétique ? Et comment la foi, privée de définitions, ne deviendrait-elle pas incertaine ? Comment le pouvoir d'ordre serait-il assuré si vacillait la foi orthodoxe qui commande le rite d'ordination ? Comment l'eucharistie ne deviendrait-elle pas hérétique si elle était longtemps célébrée selon un formulaire et des rites dont l'orthodoxie est tellement peu affirmée que les hérétiques s'en trouvent fort bien pour leurs cérémonies ? Si l'Église succombait à la tentative moderniste qui s'attaque de biais à sa fonction de médiation, elle deviendrait le royaume de l'absence : plus de charité, puisque la charité requiert la foi et les sacrements de la foi ; pareillement plus de présence eucharistique et plus de sacrifice eucharistique, puisque la forme de ce sacrement, comme, du reste, la forme de tous les sacrements, a besoin d'être gardée, défendue, solennisée, glorifiée par des formulaires appropriés, des cérémonies convenables et fixes.

*
* *

L'argument sophistiqué dont joue le modernisme est le suivant : ce qui, dans l'Église, est d'institution ecclésiastique doit être dit humain, purement et simplement. La conclusion qu'on en tire, c'est que cela peut devenir n'importe quoi pour répondre aux

requêtes de l'histoire. Parler ainsi, c'est d'abord oublier que, même dans la cité profane, l'humain et le terrestre qui constituent la cité – c'est-à-dire l'humain et le terrestre qui sont le bien commun politique et l'organisation des pouvoirs – ne peuvent pas devenir n'importe quel courant historique ; c'est oublier qu'il y a une nature de la cité et que le type de cité, inventé par la Révolution de 1789 et porté par le communisme à son point d'aboutissement, est un type de cité contre nature. Mais le plus grave de l'erreur sur laquelle s'appuie, sans le dire, le modernisme c'est de méconnaître que ce qu'il déclare être terrestre et humain, dans la sainte Église, ne se résout pas dans l'humain ni le terrestre ; il se relie au contraire à un ordre de choses intrinsèquement surnaturel ; il est le moyen choisi par une autorité assistée du Saint-Esprit en vue d'assurer la communication d'une vérité et d'une vie qui ne sont pas de l'homme mais de Dieu. Or ce moyen, qui permet de transmettre les biens célestes, l'Église ne peut le transformer à son gré ni le faire évoluer *ad nutum*, parce que ce moyen doit s'adapter à un bien céleste précis et déterminé et qu'elle l'a choisi pour cela. – L'Église ne peut donc infléchir son gouvernement en des organismes apparentés à ceux des sociétés occultes parce que, outre l'iniquité foncière de ces organismes, ils sont incompatibles avec les pouvoirs surnaturels que lui a conférés le Seigneur. – L'Église ne peut négliger définitions et anathématismes, ni adopter le langage flottant et fuyant de la soi-disant pastorale d'après le Vatican II, parce que ce langage, non seulement est une offense à l'esprit humain, mais d'abord il ne peut pas être homogène à la révélation. – L'Église ne peut pas s'accommoder de rites indéterminés et polyvalents, parce qu'ils mettent en péril mortel les sacrements qu'elle tient de son Époux.

*
* *

Si tout, dans l'Église, excepté le péché, appartient à l'Église c'est-à-dire à une cité d'ordre surnaturel, nous ne méconnaissons pas pour autant que, dans ce qui est d'institution ecclésiastique, tout n'est pas, à un titre égal, assisté du Saint-Esprit. Dans ce domaine-là, à la différence de ce qui est directement institué par le Seigneur, il y a place pour du faillible [18], du variable, du modifiable et du révocable. Par ailleurs, il faudrait du simplisme pour y vouloir introduire l'immutabilité. Alors, par exemple, que l'état de virginité consacrée venant de l'Évangile même, ayant été inauguré par Notre-Dame, ne peut être ni changé ni aboli, en revanche il est impossible que les vierges du Christ suivent à toutes les époques, littéralement, la même discipline régulière. Nous savons également que ce qui est dans l'Église d'origine ecclésiastique est aussi le lieu privilégié des mélanges impurs, des combinaisons trop humaines, enfin et surtout peut-être de la prépotence ecclésiastique, c'est-à-dire du cléricalisme. Que l'on songe à la manière despotique dont certains prêtres imposent les attitudes pendant la messe, sous prétexte que la liturgie réclame une attitude liturgique. Et nous ne dirons rien de la tyrannie de

18 — Voir cardinal Journet, *Le Message Révélé* (Desclée de Brouwer, Paris).

certains évêques, même avant qu'elle ait été gonflée et exaspérée par la collégialité. Il est vrai qu'ils imaginent souvent que toute forme de désobéissance à leurs ordres ou à leurs mises en garde constitue de soi, obligatoirement, un péché.

Mais ces remarques, sur ce qui, dans l'Église, est d'origine ecclésiastique et sur l'humain qui vient facilement s'y loger, parfois *au point de le rendre nul*, ces remarques manqueraient leur but si elles nous détournaient de voir cette vérité première : dans la cité de Dieu, même les éléments d'origine ecclésiastique, *à moins d'être illégitimes, serait-ce avec des apparences contraires*, – *chose très facile en temps de noyautage moderniste*, – ces éléments d'origine ecclésiastique relèvent encore de la cité de Dieu. – Dans les sacrements, par exemple, ce n'est pas seulement la matière et la forme qui se rattachent à un ordre de choses surnaturel, mais encore, à des degrés certes différents, les formulaires et les rubriques.

Si l'on ne voyait pas cela, si l'on mettait, non une distinction, mais une hétérogénéité entre les données de l'Écriture relatives à l'Église et les développements introduits par l'Église pour demeurer fidèles à ces données, si l'on voyait du divin d'un côté et, de l'autre côté, simplement de l'humain, si l'on estimait que, par exemple, alors que le texte de l'Écriture est immuable, les définitions de Chalcédoine et de Trente sont caduques et dépassées ou bien que le canon de la messe, parce qu'établi par l'Église, peut être abandonné aux soi-disant exigences historiques des requêtes du monde et de l'œcuménisme, alors que la consécration, parce qu'elle vient du Seigneur, n'a pas à bouger, – si l'on avait ces conceptions, on cesserait de percevoir la transcendance du mystère de l'Église. L'Église, considérée en elle-même, cesserait d'être un mystère ; elle ne serait plus reconnue pour une cité vraiment surnaturelle. Elle cesserait d'être la sainte Église.

La foi de l'Église et son espérance, – les sacrements de l'Église, son culte et son magistère, – ses pouvoirs d'ordre et de juridiction, – ses états de vie enfin, ne doivent plus continuer dans la patrie. Seule brûlera éternellement la charité. Mais cette charité éternelle, cette charité qui dérivera de la vision face à face des trois Personnes, aura été formée et nourrie dans la foi et l'espérance, – par les enseignements du magistère et la célébration du culte, – avant tout par la célébration du saint sacrifice, – à l'intérieur enfin d'états de vie déterminés. A leur tour les enseignements du magistère, la célébration des sacrements, la fidélité dans les états de vie, auront été gardés et favorisés au moyen d'institutions ecclésiastiques qui leur sont indispensables.

Voilà pourquoi ces moyens ne doivent pas être tenus comme extrinsèques au mystère surnaturel de l'Église, comme étant quelque chose de purement terrestre, tout à fait accessoire, simplement humain, modifiable au gré des collégialités et des commissions, ou selon les chimères de tel ou tel hiérarque. Voilà pourquoi nous ferons ce qui est en nous pour empêcher que ces moyens ne soient pervertis et annihilés, comme cela se pratique depuis le Vatican II par des manœuvres révolutionnaires. Dans notre résistance, nous sommes assurés d'être fidèles à l'Église, car celle-ci, quoi que raconte le modernisme, veut maintenir ces moyens qui lui sont nécessaires pour assurer sa fonction de médiation. Et elle veut assurer sa fonction de médiation afin de vivre dans la charité,

afin que le Seigneur réside en elle par l'inhabitation d'amour et par la présence eucharistique.

La Vierge Mère de Dieu, la Vierge du *Stabat*, de la Pentecôte et des interventions miraculeuses au cours de l'histoire, la Vierge Marie corédemptrice préservera dans la sainte Église, non seulement les données instituées par le Seigneur, mais les moyens d'origine ecclésiastique par lesquels l'Épouse du Christ sera indéfectiblement, au milieu des hommes, à la fois médiatrice du salut et demeure où Dieu réside, jusqu'au jour éternel de la parousie du Bien-Aimé.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

Revue trimestrielle
de formation catholique

Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sureté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

Vous abonner | Découvrir notre site | Faire un don

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !